

Mantes-la-Jolie : Passer de 36 écoles à « 16 groupes scolaires » d'ici 2016 ?



Le maire de Mantes-la-Jolie, Michel Viallay a fait adopter par le conseil municipal du 5 octobre un « **plan de développement des écoles** » dont la principale disposition est de « **constituer à l'horizon 2016 seize groupes scolaires** ».

Or, il existe actuellement 36 écoles à Mantes-la-Jolie.

Le maire a déjà fermé **six écoles** à Mantes-la-Jolie : Rodin, Noailles et Les Coquelicots (rasées au bulldozer) en 2002, Paul Bert et Les Iris en 2006, Jean Moulin en 2008.

Le mal nommé « *plan de développement des écoles* » prévoit la fermeture de deux écoles supplémentaires : l'école

maternelle Les Anémones à la rentrée 2011, l'école maternelle des Bleuets « *A terme* ».

Soit 8 écoles fermées en 10 ans.

Ainsi le plan prévoit à la rentrée 2011 : Groupe scolaire J.J. Rousseau et fermeture des Bleuets, fusion des maternelles les Violettes et les Campanules « **voire la création d'un groupe scolaire les Violettes / les Campanules / Jacques Cousteau** ».

Rentrée 2012 : Fusion de l'école maternelle les Capucines et de l'école Louis Lumière dans un groupe scolaire « Les Martrails »

QUELLES CONSEQUENCES POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES ?

DES FERMETURES DE CLASSES SUPPLEMENTAIRES grâce aux fusions d'écoles (tout bénéfique pour l'Etat qui pourrait ainsi récupérer des postes de fonctionnaires)

DES ECOLES GEANTES INADAPTEES AUX ENFANTS (alors que tous les chercheurs et pédagogues préconisent des établissements à dimension humaine on veut faire passer des écoles de quartier aux établissements caserne)

DES DÉPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES pour les familles et les enfants

QUE CHERCHE LA MUNICIPALITE ?

À réaliser des économies (moins de locaux à entretenir, moins de frais de chauffage, gains immobiliers) ? Sans doute, mais pas seulement. Deux autres buts sont manifestement visés.

1 - DERRIERE L'EXPRESSION « GROUPES SCOLAIRES » IL Y A E.P.E.P. ...

Ce que prévoit le maire en constituant des groupes scolaires regroupant chacun au moins une école élémentaire et une ou plusieurs écoles maternelles n'est pas autre chose que la mise en œuvre anticipée (puisque la loi n'est pas encore votée) des EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire), clé de voûte de la contre-réforme Darcos condamnée par les syndicats enseignants, les associations de parents d'élèves, et de très nombreuses associations ou organisations laïques attachées à la défense de l'école publique.

Les E.P.E.P. c'est quoi ? Pour quoi faire ? Le projet de mise en place des EPEP vise quatre objectifs :

1 - réduire massivement le nombre d'écoles et fermer plusieurs milliers de classes et postes, permettant ainsi de récupérer des milliers d'emplois de fonctionnaires.

2 - transférer les compétences de l'Etat aux collectivités territoriales puisque l'EPEP serait dirigé par un conseil

d'administration (CA) composé en majorité de représentants de parents et des élus locaux qui auraient ainsi la possibilité d'avoir la main mise sur l'école primaire.

3 - imposer l'autonomie pédagogique, administrative et budgétaire des établissements. En effet, le conseil d'administration de l'EPEP aurait tous les pouvoirs concernant le projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget et à terme le recrutement.

4 - remettre en cause le statut de fonctionnaires d'Etat des enseignants du 1^{er} degré. Les enseignants devraient se soumettre à la tutelle des élus politiques locaux et aux orientations du CA et perdraient par là toute indépendance et toute liberté pédagogique individuelle. Quant au directeur de l'EPEP (qui ne serait pas obligatoirement un enseignant) il serait doté d'un statut d'emploi et serait l'exécutant des décisions du CA et le supérieur hiérarchique des enseignants de l'EPEP.

Les EPEP ne sont rien d'autre que le premier pas vers la privatisation du service public essentiel à la démocratie qu'est l'Ecole publique.

2 - DISPARITION DE L'ECOLE MATERNELLE

En fusionnant des écoles maternelles entre elles et des maternelles avec des écoles élémentaires ne va-t-on pas tout simplement vers la disparition des écoles maternelles ?

C'est précisément la politique du gouvernement Sarkozy qui propose de remplacer les écoles maternelles par des « Jardins d'éveil » ... payants !

Mantes-la-Jolie deviendrait-elle la pointe avancée de l'application de cette politique ?

Ce plan de développement des écoles fait peser de graves menaces sur l'école maternelle et « la communale ». Face à lui, le POI se prononce nettement pour que puisse se réaliser l'unité la plus large entre militants et organisations attachés à la défense de l'école publique (enseignants, parents d'élèves, citoyens...) afin de faire échouer ce projet municipal.

Le POI œuvre et œuvrera dans ce but ; il répondra positivement à toute invitation pour discuter d'initiatives unitaires allant dans ce sens ; de même il appelle à participer à la

réunion publique du 21 novembre à 15 heures

au Local commun résidentiel rue Maurice Braunstein à Mantès la Jolie

et y invite sans aucune exclusive tous ceux, partis, organisations, militants qui se réclament de la défense de l'école laïque publique.

**Non au « PLAN DE DEVELOPPEMENT DES ECOLES »,
Non aux EPEP, pas une fermeture d'école !
MAINTIEN DE TOUTES LES ECOLES,
DEFENSE DES ECOLES MATERNELLES !**

